

CONFIDENTIEL DIPLOMATIE		CAB2	
CAB1 CAB2 BE/CAB BE/CAB		16 DEC 1992	
IMMEDIAT		IMMEDIAT	
TO KIGALI 1020		G	
IMMEDIAT		LE 14 DECEMBRE 1992	
CHIFFRE CONFIDENTIEL DIPLOMATIE		CA KGLI LE 14/12/92 A 16H20	
NB : DISTRIBUTION LIMITEE		AA P	
AD DIPLOMATIE 1020		CO MINCOOP PARIS 344	
CO MINDEFENSE PARIS 204		BEC CO ARMEES PARIS 147	
TXT			



(Col. Castilla)
(Col. Bruno) general Vernet



- PR5 (GENERAL QUESNOT) - MINCOOP : CQ MISMIL

OBJET : MAINTIEN DU DAMI POLICE JUDICIAIRE.

LE MINISTRE DE LA JUSTICE DU RWANDA, M. STANISLAS MBONAMPEKA, MEMBRE DU PARTI LIBERAL (OPPOSITION), QUI A DEMISSIONNE DE SON POSTE MAIS DONT LE PRESIDENT N'A PAS ACCEPTE LA DEMISSION, VIENNT DE ME SAISIR DE MANIERE PRESSANTE POUR ME DEMANDER LE MAINTIEN POUR UNE NOUVELLE PERIODE DE SIX MOIS DES QUATRE OFFICIERS DE POLICE JUDICIAIRE FRANCAIS, LE MAJOR CORRIERE NICOLAS, L'ADJUDANT NICOLAS JEAN-LOUIS ET LES GENDARMES SALVY ALAIN ET MOLLE PHILIPPE, QUI VIENNENT D'ACCOMPLIR AU RWANDA UNE MISSION TEMPORAIRE POUR LA FORMATION DU CENTRE DE RECHERCHE CRIMINELLE ET DE DOCUMENTATION.

DANS UNE LETTRE DONT J'ADRESSE TELECOPIE AU DEPARTEMENT, LE MINISTRE M'EXPOSE LES EXCELLENTS RESULTATS OBTENUS PAR CES O.P.J., AUSSI BIEN DANS L'INSTRUCTION DES O.P.J. RWANDAIS QUE DANS LES DELICATES ENQUETES EN COURS. ILS ONT SU CREER DANS TOUS LES DOMAINES DES RELATIONS EXCEPTIONNELLES AVEC LES AUTORITES RWANDAISES (PARTICIPATION A DES SEMINAIRES DE MAGISTRATS, AIDE A L'INFORMATISATION, EVALUATION DES BESOINS, PREPARATION D'UN PROGRAMME DE COOPERATION JURIDIQUE ET JUDICIAIRE FRANCAIS RWANDAIS, FORMATION DES INSPECTEURS DE POLICE JUDICIAIRE). M. STANISLAS MBONAMPEKA EST CONVAINCU QUE LEUR EXPERIENCE ET LES ACTIONS QU'ILS ONT ENGAGEES DOIVENT ETRE PRESERVEES ET NE PEUVENT L'ETRE PAR UNE EQUIPE NOUVELLE.

CETTE AFFAIRE A EU UN TEL RETENTISSEMENT QUE LES PARTIS D'OPPOSITION, M.D.R., P.S.D. ET P.L., ONT PUBLIE SAMEDI 12 DECEMBRE UN COMMUNIQUE COMMUN S'ELEVANT CONTRE LE "RENOI" DE CETTE EQUIPE DE SOUS-OFFICIERS. "QUE DE MINES, QUE DE GRENADES ILS ONT AIDE A DESAMORCER (POINT D'EXCLAMATION) QUE DE MALFAITEURS IDENTIFIES." PRECISE CE COMMUNIQUE QUI ATTRIBUE LEUR DEPART A UNE "VOLONTE DELIBEREE DE DEMANTELER LA BRIGADE ANTI-TERRORISTE DONT LE TRAVAIL COMMENCAIT A PORTER DES FRUITS". CE DEPART EST EVIDEMMENT IMPUTE AU PARTI DU PRESIDENT...

JE NOTE AVEC SATISFACTION QUE L'OPPOSITION RECONNAIT L'UTILITE DES OFFICIERS ET SOUS-OFFICIERS DE GENDARMERIE FRANCAIS QU'ELLE ACCUSAIT JUSQU'ICI REGULIEREMENT DE FORMER LES MILICES TERRORISTES DU M.R.N.D.... J'AJOUTE PAR AILLEURS QUE, SELON NOTRE CONSEILLER AU MINISTERE DE LA JUSTICE, MADAME ODETTE BOUVIER, LES QUATRE ASSISTANTS TECHNIQUES EN QUESTION ONT EN EFFET DEMONTE UNE VALEUR EXCEPTIONNELLE, ETABLI DES RESEAUX D'INFORMATION ET DES CONTACTS, OBTENU DES RESULTATS QU'IL SERA DIFFICILE DE TRANSFERER. IL EST A CRAINDRE QUE LES NOUVEAUX ARRIVANTS SOIENT MAL ACCUEILLIS.

IL M'APPARAIT ENFIN QUE CES OFFICIERS DE POLICE JUDICIAIRE ONT JOUE ET PEUVENT ENCORE JOUER UN GRAND ROLE POUR DEPASSIONNER LE PROBLEME DES ATTENTATS TERRORISTES AU RWANDA. LEUR ACTION EST EN TRAIN DE MONTRER QUE CES ATTENTATS, DONT LES UNS ET LES AUTRES SE REJETENT LA RESPONSABILITE, SONT EN FAIT DE TROIS ORIGINES : LES UNS VIENNENT DES PARTISANS DU PRESIDENT, D'AUTRES DE L'OPPOSITION OU DU F.P.R., BEAUCOUP ENFIN SONT DES CRIMES CRAPULEUX FACILITES PAR LE DESORDRE QUI REGNE ACTUELLEMENT DANS LE PAYS. C'EST DIRE L'IMPORTANCE POLITIQUE QUE CETTE ACTION A POUR NOUS QUI SOMMES DE PLUS EN PLUS ACCUSES D'INERTIE, VOIRE MEME DE COMPLAISANCE, VIS-A-VIS

D'UNE INSECURITE QUE LA PROPAGANDE DU F.P.R. ATTRIBUE EN BLOC A L'ENTOURAGE DU PRESIDENT.

JE CROIS QU'UNE DECISION EXCEPTIONNELLE DE MAINTIEN DES QUATRE SOUS-OFFICIERS CONCERNES OU TOUT AU MOINS DE DEUX D'ENTRE-EUX CHARGES D'ASSURER LA CONTINUITE DE LEUR ACTION, SERAIT TOUT A FAIT BIENVENUE ET JE LA SOLLICITE AVEC INSISTANCE./.

MARTRES

*Cinac, et decidement un gland. Il fait que
le DAM / OAS doit être renouvelé et il faut monter
tout cela histoire pour une question de personnes!*

1/2